

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00075

Numéro SIREN : 808 922 538

Nom ou dénomination : A2CF SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/012894

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 759	3 759		26
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	4 120	888	3 233	3 645
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	69 643	15 103	54 541	50 431
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	77 522	19 749	57 773	54 101
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	18 899		18 899	40 208
	Autres créances	1 513		1 513	8 966
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	20 955		20 955	20 036
	Charges constatées d'avance	1 147		1 147	32
	TOTAL (III)	42 515		42 515	69 241
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		120 037	19 749	100 289	123 342

(1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an (3) dont créances à plus d'un an
--

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 522	527
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	28 919	10 019
	Report à nouveau	21 720	21 720
	Résultat de l'exercice	21 188	19 895
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	78 349	57 161
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	11	31 195
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 592	18 489
	Dettes fiscales et sociales	15 336	15 149
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		1 348
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	21 940	66 181
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	100 289	123 342
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	21 188,00	19 895,42
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	21 940	66 181
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Approbation des comptes de l'exercice 2020

(du 01/01/2020 au 31/12/2020)

L'an deux mille vingt et un, le 12 juillet, à Saint Chamond, Madame Valérie CELETTE, associée unique de la société « A2CF SERVICES », société par actions simplifiées au capital de 5.000 €, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le numéro 808 922 538 00026, et dont le siège social est sis au 8 rue de la Haute Garenne à Saint Chamond.

Après avoir exposé qu'elle a établi et arrêté les comptes (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020;

A pris les résolutions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- l'affectation du résultat ;

Première résolution :

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, et se soldant par un bénéfice de 21 188,00 €.

Deuxième résolution :

En conséquence, le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 21 188,00 €.est affecté comme suit :

- 5 % à la réserve légale, soit 1 059,40 €
- le solde aux réserves ordinaires, soit 20 128,60 €

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 21 188,00 €.et l'impôt correspondant s'élevant à 4 274,00 €.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, elle déclare qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a été distribué aucun dividende.

Dernière résolution

Tous pouvoirs sont donnés à Valérie CELETTE. pour effectuer ou faire effectuer les éventuelles formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée unique

Valérie CELETTE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by a series of loops and a final flourish.

Affectation du résultat de l'exercice 2020

Proposition d'affectation du résultat soumise à l'associé unique le 12 juillet 2021

L'associé unique constatant que le bénéfice de l'exercice s'élevant à 21 188,00 €. constitue un bénéfice distribuable, décide d'affecter cette somme :

- 5 % à la réserve légale, soit 1 059,40 €
- le solde aux réserves ordinaires, soit 20 128,60 €

La proposition d'affectation du résultat, telle que reproduite ci-dessus a été adoptée par l'associé unique.

Fait à Saint Chamond, le 12 juillet 2021

L'Associé unique

